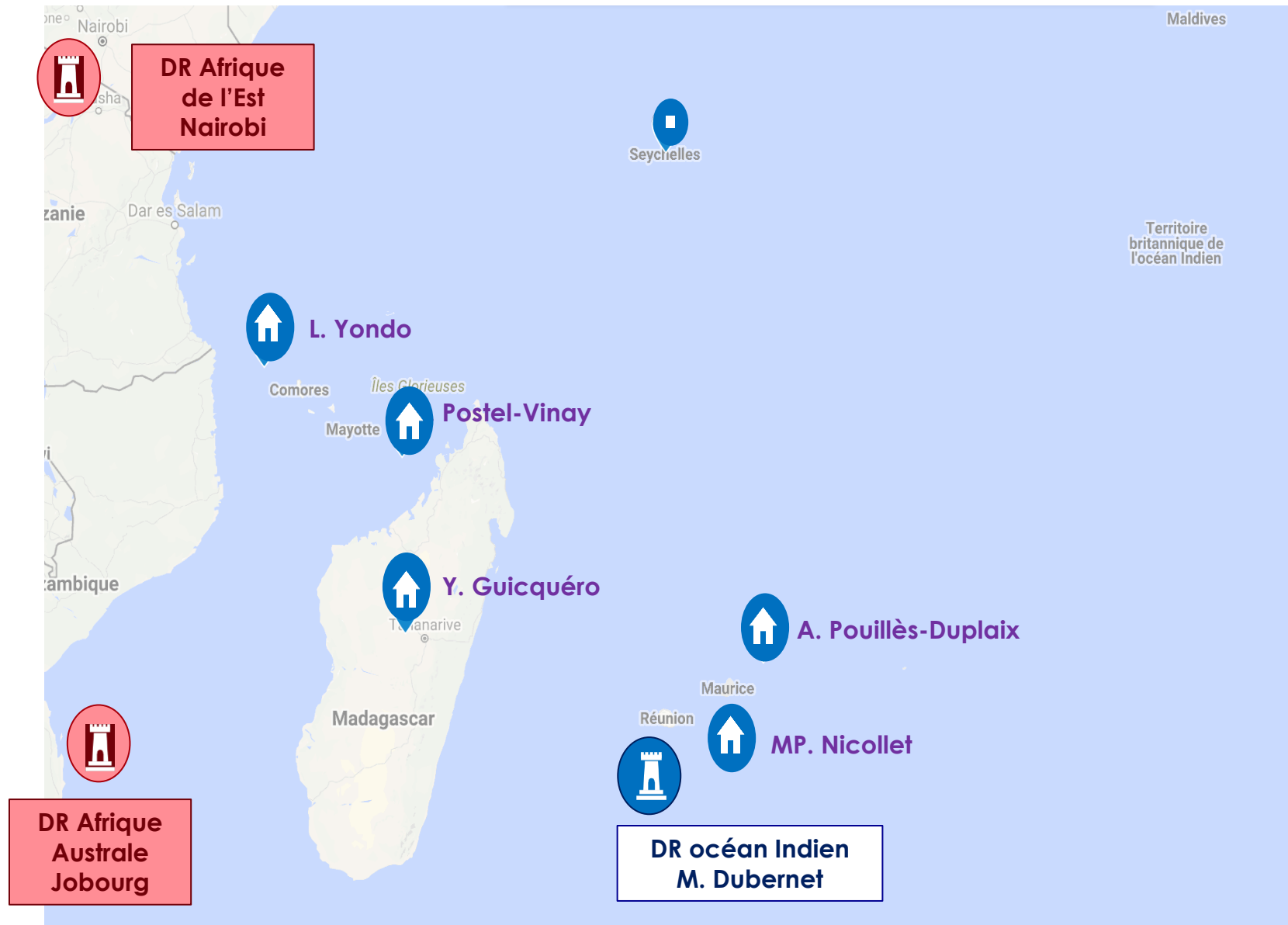


Quel cadre de dialogue et de partenariat avec l'AFD pour la coopération régionale et l'appui à l'AECT?

Quelques exemples dans l'océan Indien.

LE RÉSEAU D'AGENCES AFD DANS LA ZONE SUD-OUEST OCÉAN INDIEN



Direction Régionale (basé à La Réunion)	Marc Dubernet (09/2018)
La Réunion (et Taaf)	Marie-Pierre Nicollet (08/2021)
Mayotte	Ivan Postel-Vinay (08/2021)
Madagascar	Yves Guicquéro (09/2020)
Maurice (et Seychelles)	André Pouillès-Duplaix (08/2018)
Comores	Lionel Yondo (09/2020)

- ⇒ Développer une **vision stratégique régionale** (passer de co-opérer à co-développer).
- ⇒ Répondre aux **problématiques régionales insulaires** (santé, éducation, vulnérabilités aux risques, biodiversité,...).
- ⇒ **Renforcer l'intégration économique** et commerciale de la région en suscitant ou consolidant des dynamiques porteuses de développement économique et propices au lien social.
- ⇒ **Mobiliser une expertise océanique française** de qualité dans les Etats partenaires.
- ⇒ **Mutualiser les moyens/réponses** à l'échelle de la zone océan Indien.

4 priorités

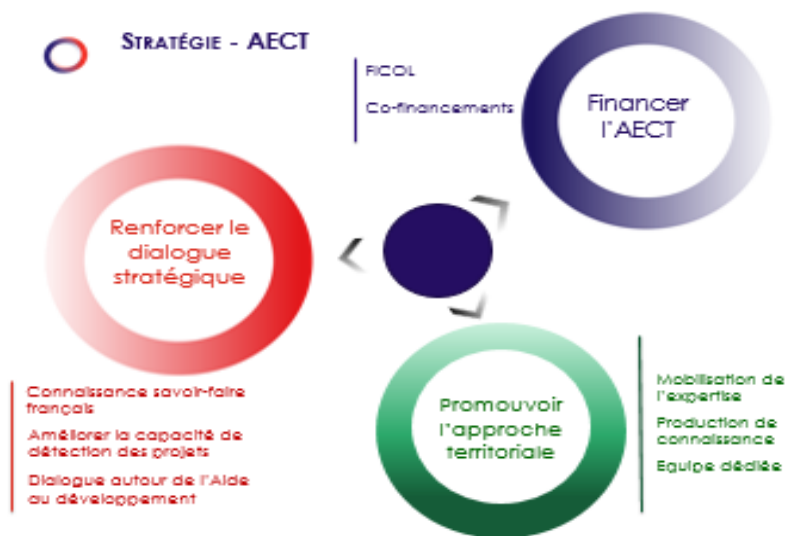
- ⇒ **Objectif général 1** : Encourager les dynamiques de développement durable dans les filières de l'économie bleue, verte ou circulaire par une approche écologiquement responsable (*transition territoriale et écologique*)
- ⇒ **Objectif général 2** : Construire des sociétés épanouissantes et inclusives au service des populations (*transition démographique et sociale*)
- ⇒ **Objectif général 3** : Favoriser un cadre de gouvernance publique plus protecteur (*transition politique et citoyenne*)
- ⇒ **Objectif transversal** : Faciliter l'intégration équilibrée des îles de la France-Europe de l'océan Indien au sein de leur bassin géographique.

Quelques exemples d'appuis régionaux

Avec l'outil FICOL

LA FACILITE DE FINANCEMENT DES COLLECTIVITES (FICOL)

Un outil au service de l'AECT



- Un outil au service des **Objectifs de développement durable** et de l'**internationalisation des territoires**
- Un outil pour financer les **initiatives** des collectivités françaises, dans les pays d'intervention de l'AFD
- Un outil pour accompagner les **évolutions de l'AECT** (diversification sectorielles et géographiques)
- **Une opportunité de dialogue** entre les territoires et l'AFD

Les critères de sélection des projets

	A Madagascar ou aux Comores	A Maurice
Dépenses éligibles au financement FICOL	Investissement / assistance à maîtrise d'ouvrage / Préparation de projets / partenariat stratégique / échange d'expériences appui à la construction de politiques publiques	Partenariat stratégique / échange d'expériences / appui à la construction de politiques publiques / préparation de projets d'envergure
Fourchette du financement AFD	200 K€ à 1,5 M€	
Cofinancement de l'AFD	70 % maximum du montant total du projet	
Critère majeur	Disponibilité d'éléments de faisabilité pour les projets d'investissement	Caractère innovant (montage, acteurs, secteurs, etc.)
Critère d'exclusion	Risque social et environnemental important	Dépenses d'investissement

LA FACILITE DE FINANCEMENT DES COLLECTIVITES

Modalités de sélection

- Un **appel à idées annuel** avec 1 ou 2 dates de dépôt de candidature (une note d'intention courte de 5 pages)
- Un **comité de pré-sélection** dans le mois qui suit la date de dépôt avec la DAECT /MEAE, la CDC et les Agences de l'eau
- Si le projet est présélectionné, le dépôt d'un **dossier de financement complet** qui fait l'objet d'un dialogue technique de plusieurs mois avec la collectivité qui est finalisé par **l'octroi de la subvention de l'AFD**.

Le guichet FICOL est actuellement doté d'une enveloppe annuelle de 9M€



Décharge Mangatokana avant les travaux, Janvier 2018 – @Google 2018



Décharge Mangatokana après les travaux, Décembre 2018 -@Google 2018

Aménagement de la décharge Mangatokana (Ville de Mulhouse-Commune urbaine de Mahajanga)

Source : GESCOD

LA FACILITE DE FINANCEMENT DES COLLECTIVITES

Mode opératoire – mise en oeuvre

- La convention de financement est signée entre l'AFD et la collectivité française, responsable de l'exécution du projet et du suivi financier.
- La collectivité française peut **rétrocéder** tout ou partie de la subvention à la collectivité étrangère et peut faire intervenir des **partenaires** dans le projet (université, entreprise publique locale, etc.).
- La collectivité étrangère est **maître d'ouvrage du projet** et propriétaire des investissements réalisés (le cas échéant). Les **directives de passation de marché** de l'AFD s'appliquent aux marchés passés sur le territoire de la collectivité étrangère.



Relais de la francophonie au Vanuatu
Coopération entre les villes de Dumbéa (Nouvelle-Calédonie) et Port-Vila (Vanuatu)

VOS INTERLOCUTEURS AU PÔLE COLLECTIVITÉS DE L'AFD A PARIS

Catherine SIMO

responsable de pôle - Auvergne-Rhône-Alpes

Julie DEPUYDT

Bourgogne Franche Comté, Centre Val-de-Loire, Nouvelle
Aquitaine, Pays de Loire

Benoît LEGER

Bretagne, Grand Est, Haut de France, Normandie

Florence MOUTON

Corse, Ile de France, Provence-Alpes-Côte d'Azur

Gaëlle NARAYANASSAMY

Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Nouvelle-
Calédonie, Occitanie, Polynésie, Réunion

MADAGASCAR/REGION RÉUNION : PROJET D'AMÉNAGEMENT DU LITTORAL DE MORONDAVA (PALM)



Objectif : Lutter contre l'érosion côtière, la submersion marine et l'inondation de la ville de Morondava

Montant total: 930 K€
Montant FICOL AFD: 450 K€

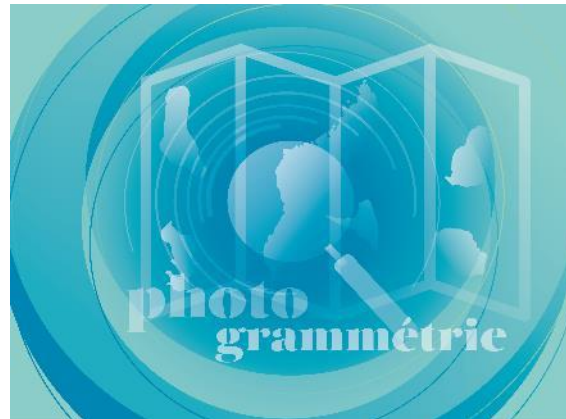
Composantes :

1. Un volet investissement : Aménagement du littoral par des défenses souples et l'implantation d'espèces végétales fixatrices des sols.
2. Une composante « soft » : Mise en place d'un système d'information géographique, outil de gestion et planification pour la Commune, notamment pour la frange littorale particulièrement vulnérable.

Valeur ajoutée et éléments marquants :

- ✓ **Adaptation au changement climatique**
- ✓ **Nouvelles techniques d'implantation d'espèces végétales**, facilitant l'entretien et la fixation du trait de côte

MADAGASCAR-COMORES/REGION RÉUNION : DÉVELOPPEMENT DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE DANS LA ZONE OCÉAN INDIEN



Objectif : Accompagner les porteurs de projets locaux dans une démarche de structuration et de mutualisation de l'information géographique

Montant total: 545K€
Montant FICOL AFD: 322K€

Composantes :

1. Mise en place d'infrastructures géographiques au sein des institutions partenaires à Madagascar et aux Comores dans une démarche de mutualisation et de structuration de l'information géographique et le renforcement de capacités.
2. Organisation d'ateliers/formations, appuis techniques et d'un forum/FAQ pour permettre le développement de l'information géographique dans la zone océan Indien

Valeur ajoutée et éléments marquants :

- ✓ Amélioration de la coordination des politiques publiques par la facilitation du dialogue entre les acteurs décisionnels
- ✓ Participation à la révolution numérique des territoires via la démocratisation de l'accès à l'information géographique

COMORES/DÉPARTEMENT RÉUNION : PROJET D'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES EN EAU EN GRANDE COMORE



Objectif : préparer la réalisation de systèmes durables d'adduction en eau

Montant total : 619 K€
Montant FICOL AFD : 425 K€

Composantes :

1. Réalisation des études nécessaires à l'établissement d'un système d'adduction en eau potable dans plusieurs villages (après un premier projet du Département avec la réalisation d'un schéma directeur d'AEP dans le nord-est de Grande Comore).
2. Renforcement des capacités des gestionnaires techniques du secteur de l'eau (formation des cadres et techniciens du ministère).
3. Sensibilisation des citoyens aux usages de l'eau et réalisation de travaux urgents de réhabilitation

Valeur ajoutée et éléments marquants :

- ✓ Développement de systèmes durables d'adduction en eau potable.
- ✓ Renforcement de la participation des femmes à la gouvernance de l'eau.
- ✓ Mobilisation de l'écosystème territorial réunionnais (SEM SAPHIR et Office de l'Eau)

MADAGASCAR COMMUNE DE TRANOROA/COMMUNE DE ST-DENIS : RÉSILIENCE FACE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE – PROJET « STOP KÉRÉ »



Objectif : accroître la résilience de la population face aux effets du changement climatique et rendre la commune et la population actrices de leur développement et autonomes dans la gestion des ressources collectives

Montant total estimé : 350 K€

Montant FICOL AFD (à l'instruction): 245 K€

Composantes :

1. Augmentation de la ressource en eau lors des périodes de sécheresse dans le sud malgache.
2. Amélioration de la sécurité alimentaire par l'adaptation des cultures au climat.
3. Sensibilisation des autorités et populations locales à l'autogestion et à la gestion collective de projets.
4. Amélioration des services rendus à la population par le renforcement des capacités des autorités partenaires.

Valeur ajoutée et éléments marquants :

- ✓ Approche globale visant à renforcer les capacités des populations et des autorités à mettre en œuvre des projets et gérer des biens collectifs de manière autonome.
- ✓ Intégration des autorités (formelles et informelles, à tous les niveaux) et de la population en amont du projet.
- ✓ Durabilité des actions se basant sur la prise en compte des facteurs culturels ainsi que sur les besoins et les solutions exprimés conjointement par les autorités et la population.

AUTRES EXEMPLES AVEC ET A PARTIR DU TERRITOIRE RÉUNION

Deux accords cadres emblématiques de la coopération régionale a partir de la réunion



Objectifs :

1. Encourager le développement durable (économies bleue, verte et circulaire)
2. Construire des sociétés inclusives au service des populations
3. Favoriser un cadre de gouvernance publique plus protecteur
4. Faciliter l'intégration des îles de la France de l'océan Indien

Accords-cadres

La Région Réunion :

Le 3^{ème} accord-cadre pour la coopération régionale a été signé en 2017 et priorise la convergence des financements dont les fonds de l'UE sous gestion Région et de l'Etat français mis en œuvre par l'AFD

La Département de La Réunion :

l'accord-cadre renouvelé en 2020 porte en particulier sur la promotion de la mobilité, la valorisation des talents et de l'expertise réunionnaise dans des secteurs clés ainsi que la promotion des Objectifs de Développement Durable (ODD)

MADAGASCAR : APPUI AU LANCEMENT DE L'AGENCE D'URBANISME DU GRAND ANTANANARIVO (IPAM) PAR L'AGENCE D'URBANISME DE LA RÉUNION (AGORAH)



Objectif: Accompagner l'IPAM pour qu'elle réponde à ses deux missions principales : être un centre de ressources partagées et être un acteur-pivot de la fabrique de la ville.

Montant: 500 K€ (sur financement projet AFD pour accompagner la structuration de la CUA)

Composantes :

1. Formaliser un premier diagnostic territorial et identifier les besoins du Grand Antananarivo en termes d'aménagements urbains
2. Définir une méthodologie de récupération, fiabilisation, sécurisation et diffusion des données en vue de faire émerger des projets
3. Approfondir les besoins prioritaires en matière de mobilité urbaine et durable

Valeur ajoutée et éléments marquants :

- ✓ Mise en œuvre d'un volet partenarial avec l'Agence d'urbanisme de La Réunion et d'un volet études et assistance technique.
- ✓ L'IPAM a pour vocation la diffusion de la connaissance, du conseil et de l'expertise urbaine au service du développement de l'agglomération.

MAURICE : GÉRER LA RESSOURCE EN EAU DE MANIÈRE DURABLE EN MOBILISANT LES ACTEURS



Objectif : Structurer deux Observatoires de l'Eau, à Maurice et sur le territoire de Rodrigues, au travers d'un partenariat associant le Ministère de l'Énergie et des Utilités Publiques (MEPU), l'Assemblée Régionale de Rodrigues, l'Office de l'Eau de La Réunion et l'AFD.

Montant total : 600 K€

Montant financement FEXTE AFD : 250 K€

Composantes :

1. Suivi qualitatif et quantitatif de la ressource en eau disponible et une qualification de la répartition de l'eau entre les différents usages.
2. Analyse prospective pour appuyer le développement de stratégies de gestion durable de la ressource en eau à moyen et long terme.
3. Gestion de l'adéquation de la ressource avec les besoins au quotidien et lors de crises.
4. Communication et sensibilisation des populations sur les enjeux de préservation de la ressource.

Valeur ajoutée et éléments innovants :

- ✓ Chaque observatoire sera doté de son propre système d'information sur l'eau.
- ✓ A moyen / long terme, les outils créés pourraient évoluer afin d'appuyer le MEPU et l'ARR dans la planification des ouvrages, équipements et travaux, la maintenance et l'exploitation du service public

COMORES : SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (SAT) DE L'ÎLE DE MOHÉLI



Objectif : Elaboration du SAT de Mohéli visant à assurer la sanctuarisation des espaces naturels à préserver tout en assurant et en encadrant le développement urbain actuel et à moyen-terme.

**Montant total : 985 K€
918 K€ Facilité Adapt'Action + 67 K€ FERC Comores**

Composantes :

1. Intégration et traduction des particularités locales dans le diagnostic effectué qui permettra une meilleure compréhension des enjeux du territoire.
2. Définition d'un projet de territoire intégrant l'inscription de l'île de Mohéli en tant que réserve de biosphère auprès de l'UNESCO.
3. Appropriation de la démarche participative par la population au travers d'une communication efficace.
4. Organisation de sessions de formations thématiques par les partenaires (AGORAH / DEAL / CAUE)

Valeur ajoutée et éléments marquants :

- ✓ L'implication de trois entités expertes 974 (AGORAH, DEAL, CAUE) dans l'appui à l'élaboration d'un document de planification de l'espace d'une île à très forts enjeux de conservation/valorisation de sa biodiversité.
- ✓ Cette collaboration peut servir de base à un partenariat de plus long terme, afin que l'AGORAH puisse accompagner la Direction de l'aménagement du territoire dans le renforcement de ses capacités et pour la constitution d'une base de données urbaines.

MULTI-PAYS: SOUTENIR LE VERDISSEMENT, L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET L'INTÉGRATION DANS LES VILLES DES PORTS MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES PORTS ET ÎLES DE L'OCÉAN INDIEN (APIOI)



Objectif : L'APIOI et l'AIVP sont partenaires pour sensibiliser les membres aux enjeux de résilience aux effets du CC et conduire une étude permettant d'identifier les besoins et orienter les futurs investissements. Un atelier international sera organisé à Maurice, siège de l'APIOI, en 2022 pour restituer les recommandations de l'étude.

Montant total : 500 K€
Montant financement FEXTE AFD : 500 K€

Composantes :

1. Sensibiliser les ports membres de l'APIOI aux enjeux liés à la Transition Ecologique et Energétique, à l'Adaptation aux conséquences du changement climatique et à l'Intégration des ports dans les villes.
2. Conduire un diagnostic des actions déjà mises en œuvre vis-à-vis de ces enjeux.
3. Recommander des actions à mettre en œuvre dans les ports sur la base de benchmarks et d'études d'opportunité et établir des feuilles de route de verdissements des ports à court terme et à long terme pour leur mise en œuvre.
4. Rédiger les termes de référence des études de faisabilité qui permettront la mise en œuvre de solutions concrètes.

Valeur ajoutée et éléments marquants:

- ✓ Mise en réseau d'informations, d'outils de diagnostic et de solutions concrètes pour améliorer les émissions de GES et l'adaptation des villes portuaires aux impacts du CC.
- ✓ Faire émerger des programmes d'investissements et contribuer à mutualiser les bonnes pratiques de gestion des autorités portuaires.
- ✓ Inviter/attirer d'autres villes ports du Grand océan Indien dans la démarche, notamment en Afrique australe et orientale et en Inde.

Merci !

<https://vimeo.com/showcase/7980700>

Merci !

<https://vimeo.com/showcase/7980700>